Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 23 Novembre 1898. No. 1.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ TOUS LES MERCREDIS A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE, Saint-Boniface, Manitoba Canada.

LES JUIFS DE VIENNE ET L'ECOLE "LAIQUE"

Les juifs de Vienne sont, depuis quelque temps, en grand émoi, et la *Neue Freie Presse* va clamant que la capitale de l'Empire s'enfonce de plus en plus dans l'abîme de l'obscurantisme.

La cause déterminante de toute cette agitation, c'est une résolution émanant du Conseil scolaire de Vienne, ordonnant l'institution d'écoles séparées pour les chrétiens et pour les juifs partout où les circonstances l'exigeront. Cette résolution, prise vivement à partie par la presse juive, philosémite et statolâtre de la capitale, de la province et de l'Empire, a été approuvée par le Conseil scolaire provincial malgré la forte opposition qu'elle a rencontrée, et elle vient d'entrer en vigueur au début de la nouvelle année scolaire, offrant un spectacle que l'on n'avait plus vu à Vienne depuis les fameuses lois confessionnelles.

Cette innovation—dit l'excellent *Voce* de Trente, a mis sens dessus dessous les tribus d'Israël. Afin d'affirmer "l'interconfessionnalité," la laïcité, l'indifférentisme religieux de l'enseignement officiel ; afin de mettre obstacle sous prétexte de promiscuité des enfants sur les bancs de l'école et de respect pour les consciences de tous, à l'éducation chrétienne, dans les écoles, des enfants baptisés, la juiverie renonce volontiers à l'éducation religieuse talmudique de ses propres enfants ; elle veut à toute force que les jeunes chrétiens ne soient pas séparés des jeunes juifs.

Une grande réunion composée d'israélites s'est tenue récemment à Vienne pour protester contre la mesure prise par le Conseil scolaire de la ville, et pour demander au gouvernement le rétablissement de l'ancien état de choses.

Dans cette réunion se trouvait un groupe de *Sionistes*, c'est-à-dire de ces juifs qui ont pour programme de rapprocher les douze tribus dispersées, et qui tiennent encore à la religion de leurs pères. Ils ont déclaré qu'ils ne verraient point de mauvais œil l'école confessionnelle juive ; mais la grande majorité des israélites, qui ont renoncé aux rêves de restauration religieuse, nationale et politique, et qui préfèrent se nourrir en parasites sur le grand corps de la chrétienté, ont étouffé aussitôt ces vélléités des *Sionistes*, bien que ceux-ci fissent un tel tapage que le représentant du gouvernement à cette réunion menaça, à trois reprises, de faire évacuer la salle.

Cette réunion de juifs, et leur agitation en faveur de l'école neutre, doivent donner à réfléchir ailleurs encore qu'en Autriche. (*Covrriers de Breuxelles.*)

PUVIS DE CHAVANNES

Un très grand peintre vient de mourir et, malgré les préoccupations si graves qui nous assaillent de toutes parts en ce moment, cette mort a produit une très vive impression La perte d'un artiste tel que Puvis de Chavannes paraît d'autant plus considérable que cet artiste avait un désintéressement égal à son talent. En effet, il n'a travaillé que pour l'art et pour l'idéal qu'il avait rêvé. Il n'a jamais eu l'idée de faire de l'argent avec ses toiles. Il n'a point fait un pas pour qu'on recommandât ses œuvres, il n'a point brigué les honneurs. Il avait horreur du bruit, de la réclame, de tout ce tapage abominable qui affole et qui grise tant d'artistes. Sa vie était, il l'a confessé lui-même, la plus simple du monde. On ne le voyait presque jamais dans les réunions mondaines, ni dans les cercles, ni aux courses ; à peine au théâtre.

DEMOSTHENE ETAIT-IL BEGUE ?

Une Deception Classique

L'éminent critique, Francisque Sarcey, publiait il y a quelque temps la boutade qui suit :

A qui croire désormais ? A qui se fier ? Vous seriez-vous jamais douté que Plutarque pût nous tromper ? Le bon, l'honnête, le véridique Plutarque. O mes illusions ! mes illusions !

J'avais toujours cru, que dis-je ? tous les lettrés avaient cru, dur comme fer, que Démosthène était né bègue ; qu'un artiste dramatique lui avait conseillé, pour se corriger de ce défaut, de se fourrer des cailloux dans la bouche, et de réciter des morceaux de poésie sur le rivage, luttant contre le bruit de la mer retentissante.

Vous me direz que j'aurais dû me méfier, que la Méditerranée n'a aucun droit à cette épithète de retentissante. Mon excuse, c'est qu'Homère la lui a donnée ; vous-même, qui avez assurément oublié le peu de grec qu'on vous a enseigné au collège, vous en avez gardé sans aucun doute le fameux *poluplosboio thalasses* qui a traversé les siècles. Où ironsnous si vous révoquez en doute la parole d'Homère ?

C'est déjà assez de prendre Plutarque en flagrant délit d'erreur. Démosthène n'était point bègue.

Quoi ! pas bègue, Démosthène ?

Non, Démosthène n'était pas bègue. C'est le docteur Charvin qui nous l'apprend, et qui nous le prouve dans le dernier numéro de la *Chronique médicale* que publie le docteur Cabanès.

Entre nous, j'avais été toujours un peu surpris, quelle que soit ma confiance dans l'antiquité, qu'on pût se guérir du bégaiement en parlant avec des cailloux dans la bouche. On m'avait bien dit que de nos jours certains professeurs avaient remplacé les cailloux par des boules de caoutchouc. Mais on avait ajouté qu'ils n'avaient pas obtenu le moindre résultat.

Le bégaiement s'atténne, mais il ne se guérit pas, quoi qu'en pense M. Charvin. La plupart du temps il tient à un état nerveux, ou il résulte d'une déformation physique, et les cailloux n'y font rien, non plus que les boules de caoutchouc.

C'est une remarque de Montesquieu ; "Il y a des choses que tout le monde répète parce qu'elles ont été dites une première fois. Elles finissent par passer pour vérités indiscutables, parce que personne ne les examine plus."

Le docteur Charvin a pris la peine d'examiner le cas de Démosthène. Il a interrogé les textes anciens ; car il y a plus d'un écrivain dans l'antiquité, sans compter Cicéron lui-même, qui a parlé de la prétendue infirmité de Démosthène. Et de la discussion approfondie de ces textes, de la comparaison qu'il en fait sous nos yeux, il en tire cette conclusion que Démosthène n'était point bègue, mais qu'il avait une difficulté à donner à la lettre *r* sa véritable prononciation.

Dressez l'oreille, jeunes élèves du Conservatoire : Démosthène ne pouvait pas venir à bout de vibrer, il grasseyait.

Vous haussez les épaules à cette heure, n'est-ce pas ? quand vos professeurs vous soumettent à de longs exercices pour vous familiariser avec les secrets de la vibration. Vibrer, c'est vieux jeu ! c'est coco !

Coco, tant que vous voudrez. Mais Démosthène, la première fois qu'il se présenta devant les Athéniens, fut sifflé par le peuple artiste parce qu'il ne vibrait pas. Il sentit le besoin de vibrer ; il se jura qu'il vibrerait. Au lieu de répéter pendant de longues heures *te de, te de*, pour s'apprendre à tenir la langue derriére la rangée supérieure des dents, il s'habitua à parler en se mettant des cailloux dans la bouche, se disant que s'il arrivait à bien prononcer, malgré ces *impedimenta*, il aurait une élocution plus facile et plus ample quand sa langue pourrait se mouvoir en toute liberté.

Quant à la mer retentissante... Mon Dieu ! Démosthène avait, paraît-il, l'haleine courte, et on lui avait recommandé l'exercice pour l'allonger. Il se promenait donc, en parlant, sur le rivage de la mer, retentissante ou non ; il réglait ses périodes au rythme de sa marche.

Voilà donc qui est maintenant avéré et prouvé. On ne saurait être, si l'on a le malheur de grasseyer, ni grand orateur, ni grand comédien. Vibrez mes amis, vibrez, pour être des Démosthènes.

FRANCISQUE SARCEY.

Il y a eu 234 divorces accordés par notre Senat, depuis la Confédération.

HISTOIRE DE CHASSE

(Du *Figaro*)

Il s'agit d'un département très montagneux, très giboyeux, et où l'on chasse la bête sauvage. Un Anglais était venu s'y installer pour monter une grande usine, et il faisait tout ce qu'il pouvait pour se faire bien venir des autorités. Ayant donc tué un sanglier dans une battue, il se fit un devoir de l'envoyer au préfet qui, tout en se montrant très sensible à l'envoi, s'en débarrassa en l'expédiant au général commandant la division. Ce dernier, de son côté, jugea la bête un peu encombrante, et il en fit don au trésorier-payeur général qui, à son tour, l'offrit au maire de la ville, vis-à-vis duquel il avait à s'acquitter d'une politesse.

Il y avait une semaine que le sanglier voyageait ainsi Le maire, très empêtré de ce cadeau, eut une idée de génie. Il se dit que l'occasion était toute trouvée pour donner un témoignage de sympathie à cet Anglais qui venait de s'installer dans le pays. C'était le cas, ou jamais, de lui montrer qu'on savait y pratiquer les devoirs de l'hospitalité. Et, sans plus tarder, il lui expédia le sanglier, avec un mot des plus aimables. Je vous laisse à penser si l'Anglais fut un peu surpris de revoir le sanglier qu'il avait envoyé une dizaine de jours avant au préfet, et qui lui revenait fortement faisandé. On ne sait quelle explication il se donna à lui-même de l'aventure, mais, depuis lors, quand il prend à la chasse, ne fût-ce qu'un lièvre ou un perdreau, il le garde pour lui, et il le mange...

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

St-Hyacinthe.

M. Noé Raymond, marchand et ancien zouave est décédé le 10 courant. Il fit partie de l'expédition des Zouaves en 1868, et fut promu sergent fourrier. Plus tard, il fut créé chevalier de Pie IX, et en 1884, il fut élu président de l'Union Allet. Ses funérailles ont eu lieu le 14 du courant au milieu d'un grand concours de peuple A sa famille éplorée nous offrons l'expression sincère de nos condoléances.

—Mardi, le 14 courant, M. et madame H. R. Blanchard, accompagnés de leurs enfants et petits-enfants sont allés se prosterner aux pieds des autels, après 50 années de vie conjugale. *Ad multos annos*, voilà le vœu que de loin nous formulons pour nos vieux et excellents amis de là-bas.

Weedon

Lundi soir, le feu s'est déclaré dans le moulin à scie de M. G. Benoit. Le vent soufflait très fort et il n'y avait pas de protection contre le feu. Le moulin à scie, le moulin à farine et le moulin à carder ont été détruits. Les pertes sont considérables.

Danville

Vendredi, des voleurs sont entré avec effraction, la nuit, dans le magasin de M. Rioux, à Asbestos. Ils ont détruit une certaine quantité de marchandises. Samedi dans la nuit, la même bande, pense-t-on, s'est introduite dans la station du Grand Tronc, à Danville. Les voleurs ont enlevé au-delà de $30.00 en argent, un revolver et une caisse de boisson. Et dire qu'ils étaient sous la loi Dunkin !

South-Durham

Le 12 courant, un désastreux incendie a totalement détruit les granges et écuries de M. Frédéric Brodeur, pendant qu'il était en promenade chez son frère, à Granby. On eut beaucoup de difficulté à sauver les animaux ; quatre veaux périrent dans les flammes. Les pertes sont considérables, vu que ces granges contenaient toute la récolte de l'automne : et il n'y a pas d'assurance.

Riviere-du-Loup

Vers neuf heures, samedi soir, un incendie s'allumait, on ne sait trop comment, dans une bicoque abandonnée qui s'aperçoit sur la montée allant à la station du chemin de fer. Une malheureuse étincelle s'élança tout à coup de l'incendie, et allait toucher une forte quantité de dynamite,—huit cents livres—qui se trouvait dans un caveau situé sur la propriété de M. L. H. Taché, de Montréal. On comprend que la détonation fut terrible. Plusieurs personnes ont été renversées, mais il n'y a heureusement pas eu de pertes de vie.

Nicolet

Albéric Blanchet, cultivateur de Ste Brigitte des Sault, a été trouvé mort, dans un bois où il était allé faire un tour de chasse. Le Dr A. O. Cloutier, coroner de ce district, s'est rendu à la demeure du défunt où il a tenu une enquête. Il ressort des témoignages rendus que le défunt a fait une chute et qu'il s'est accidentellement tué avec son fusil qu'il tenait à la main.

Valcourt

Mercredi dernier, M. Alfred Coppin, fils de Jos. Coppin, propriétaire de la scierie de Boscobell, s'amusait à regarder scier un billot, quand un morceau de bois pesant 25 livres fut lancé avec force et le frappa, lui brisant deux côtes dans le côté droit. On espère le sauver.

Montreal

Les Sœurs de l'Hotel-Dieu de Québec, auxquelles appartiennent les plaines d'Abraham voulaient y lever des constructions, mais la Société Historique et Littéraire de Québec s'oppose à ce projet et demande au gouvernement fédéral de prendre des musures pour conserver intact ce champ historique.

—Le sculpteur Philippe Hébert a été l'objet d'une sympathique démonstration, à l'Hôtel Viger.

M. Hébert s'est embarqué le lendemain sur le "Labrador" pour aller passer plusieurs années à Paris. Il va exécuter deux importantes commandes du gouvernement : La statue de la reine Victoria et celle de l'hon. Alexandre Mackenzie. Ses amis n'ont pas voulu le laisser partir sans lui offrir un banquet.

Terrebonne

M. Damase Beauchamp, à St-Hypolite, revenait de son champ avec ces chevaux lorsque son attelage s'étant défait, il débarqua de sa voiture pour le remettre et déposa à terre son fusil qu'il avait apporté avec lui. En le ramassant, le coup partit et les chevaux atteints, prirent l'épouvante et allèrent s'abattre sur une clôture de pierre.

M. Beauchamp, occupé de ses chevaux, ne s'aperçut pas d'abord de ses blessures, mais quelle ne fut pas sa surprise en voyant sa main droite affreusement mutilée ; un doigt manquait et un autre pendait, qui dut aussi être enlevé.

Stanstead

A Coaticook deux jeunes copains âgés, l'un de neuf ans et l'autre de douze ans, du nom de Leadbeater et Lionnais, sont entrés, durant la nuit de vendredi dernier, dans un magasin de la rue Main et y ont frit main basse sur des chaussures et autres articles qu'ils ont cachés sous une véranda.

Les petits voleurs sont envoyés au magistrat de district, à Sherbrooke.

Bellechasse

La paroisse de St-Gervais possède une famille tout à fait remarquable. Nous voulons parler de M. Urbain Dion, l'un des plus anciens citoyens de cette paroisse et âgé de 88 ans, et de son épouse Julie Paquet, âgée de 85 ans. Voilà 48 ans qu'ils sont mariés, et ils ont eu 17 enfants. Ils comptent maintenant 86 petits-enfants. En additionnant nous arrivons à un total de 228 enfants. 228 enfants dans l'espace de 48 ans ! C'est pas mal rare, et il n'y a qu'au Canada où l'on puisse constater un semblable fait.

BRIBES D'HISTOIRE

—Le Haut-Canada reçut ses premiers colons en 1786 ; son histoire, jusqu'à 1840, forme une page tout à fait étrangère à celle de la province de Québec.

—D'après les *Recherches Historiques*, la première chapelle protestante fut bâtie en Canada le 15 septembre 1790, dans la ville de Sorel.

AVIS

Toutes communications concernant la rédaction du journal devront être adressées à

JOSEPH BERNIER,
DIRECTEUR.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. **BÉRUBÉ & CIE**, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

Le Manitoba.

Mercredi, 22 Novembre 1898

Avec le présent numéro, *Le Manitoba* entre dans sa vingt-huitième année d'existence.

LA VICE-ROYAUTE AU CANADA

Un nouveau gouverneur général vient de prendre possession de Rideau Hall, la résidence vice-royale du représentant direct de Sa Majesté au Canada.

Lord Minto arrive et Lord Aberdeen s'en va. Ce mouvement officiel n'a pas l'importance d'un changement de ministère. C'est un événement néanmoins. Il mérite qu'on s'y arrête.

Par sa carrière antérieure, qui n'est pas celle d'un homme politique, mais plutôt d'un militaire, le nouveau gouverneur général échappe à notre appréciation. Il descend d'une famille illustre et très ancienne. Le fait qu'on lui a confié le poste élevé et de plus en plus important de vice-roi au Canada, nous dit assez la confiance qu'on repose en lui. Cette confiance est évidemment l'appréciation de services rendus à l'empire.

La comtesse de Minto est ellemême d'une famille d'hommes d'Etat. Son père, l'honorable Charles Grey, fut le secrétaire privé du prince Consort, et par la suite, de la Reine elle-même.

Les Grey ont joué un rôle en Angleterre durant ce siècle. L'un d'eux fut premier-ministre. Leur étoile brille encore au firmament politique.

Sir Edward Grey, dont la carrière ne fait que de commencer, passe pour être un homme d'avenir.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux hôtes de Rideau Hall.

La nation canadienne a le respect inné des hauts représentants du pouvoir. Le moindre incident suffit à en déterminer la manifestation. Son Excellence Lord Minto et la comtesse, son épouse, en ont déjà fait l'expérience. Nous souhaitons qu'aucun nuage ne vienne, durant leur terme d'office, assombrir leur séjour au milieu de nous.

Nous disons aussi adieu à son prédécesseur, qui, avant de s'éloigner de nos rivages, a reçu de nombreux témoignages de respect.

L'attitude de Lord Aberdeen a parfois été l'objet de critiques non déguisées, acerbes même. Ce n'est pas le moment d'insister. L'histoire dira plus tard, alors qu'elle pourra parler avec désintéressement et calme des choses d'aujourd'hui, ce qu'il y a de fondé ou d'excessif dans ces appréciations.

Au point de vue social, Lord et Lady Aberdeen ont tenu la place avec éclat. Leurs réceptions à Rideau Hall, très fréquentées, avaient réellement du charme. Elles laisseront un souvenir dont l'évocation s'imposera souvent. Et quand Leurs Excellences, dans leurs pérégrinations à travers le Canada, s'arrêtaient dans quelques villes, elles y déployaient les mêmes qualités sociales, répandant autour d'elles la magnificence et la grâce. Le sourire triomphait des plus réservés. Tel qui n'aurait pas voulu subir la fascination, se sentait bientôt gêné, pris, dans ces liens de fleurs dont on l'entourait adroitement.

Si cet ascendant presque souverain ne s'était exercé que dans les salons, il n'y aurait vraiment aucune plainte à formuler. Mais c'était, pour cette haute influence, un cercle trop étroit; elle a débordé.

Et si quelques uns s'en sont émerveillés, nous avons, par contre, entendu d'assez vifs regrets se produire à ce propos.

On a dit que Lady Aberdeen avait un esprit d'initiative remarquable. Certes, cela serait difficile à nier. Mais cet esprit s'est manifesté si bruyamment, et sous tant de formes, que beaucoup en ont éprouvé du malaise et des inquiétudes.

Une feuille de Montréal avait, l'autre jour, un mot sévère—trop sévère—à l'adresse de ceux qui ont cru permis de s'opposer à certains projets de Lady Aberdeen et de lui faire entendre quelques critiques.

Il ne faudrait pourtant pas attribuer à la malveillance ces expressions d'opinion. Lorsqu'il ne s'agit que de frivolités, on peut garder à part soi ses impressions.

Mais s'il s'agit de se laisser entraîner, serait-ce avec des rubans, vers des essais de vie dont les développements amèneraient dans la famille des transformations inquiétantes, il n'en peut plus aller de même. De si haut que parte le signal, il y a des récalcitrants qui demandent à s'expliquer.

Sans entrer dans le détail des œuvres de Lady Aberdeen, il en est sur le compte desquelles le public est fort divisé. Plusieurs — la majorité peut-être même—des personnes qui font partie du "Conseil des femmes" en sont médiocrement éprises. Elles y sont entrées par désir de plaire, ou par crainte de déplaire, ou par un sentiment de déférence qu'elles croyaient due à la première dame du pays. Les maris en sont encore moins enthousiasmé. Sans se livrer à toutes les plaisanteries auxquelles se prête le sujet, ils y voient au moins un dérangement de la vie domestique, préliminaire d'usages et d'idées au contact desquelles la femme, dès lors trop assimilée à l'homme, perdrait une bonne partie des charmes qui lui assurent une si haute place dans les cœurs et dans le monde.

Mettons que cela soit du pessimisme. Le sujet est certainement grave. Il faudrait qu'il fût permis de le discuter. Or, par courtoisie, la presse, jusqu'aujourd'hui, s'est généralement abstenue même d'en causer.

Voyons donc où nous en arriverions si les illustres dames qui seront successivement appelées à exercer parmi nous la suprématie du rang, devaient prendre l'habitude de ces initiatives risquées! Il faudrait, par respect, garder le silence et subir à contre cœur des choses que nous n'approuverions pas. Ce serait couvrir d'un voile de deuil le devoir et la dignité.

Ou bien, il faudrait discuter, critiquer, blâmer. Une fois sur ce terrain, la presse aurait-elle la retenue qu'il convient? Le prestige qui doit s'attacher aux occupants de la demeure vice-royale n'en subirait-il pas quelque déclin?

Tout en rendant hommage aux qualités sociales de Lady Aberdeen, nous devons constater que, plus d'une fois, nous avons entendu des esprits judicieux faire la remarque que son ardent et sincère dévouement à ses idées philantropiques l'ont rendue la victime d'entrainements peu propres à servir d'exemples à celles que le bon plaisir de notre gracieuse Reine appellera à lui succéder.

C'est aux hôtes de Rideau Hall à décider de leur attitude. Mais assurément ce n'est pas leur manquer de respect que de les mettre au courant de la pensée intime des peuples qu'ils sont chargés de gouverner.

TAXATION DES EDIFICES RELIGIEUX

La grande cité de Montréal est à réviser sa charte. Un comité d'étude a été nommé et ce comité a déja fait des suggestions nombreuses autant qu'importantes. Parmi celles-ci se trouve le projet de taxer les établissements et les propriétés affectés au culte, à l'éducation et à la charité.

Si ce projet n'était que d'un intérêt local, nous ne manquerions pas d'en exprimer tout de même notre regret. Mais nous concevons cependant qu'il y aurait lieu de le faire avec beaucoup de déférence pour la métropole commerciale du Canada; car il lui appartient de régler ses propres affaires.

Toutefois, il y a dans ce projet une conception de principes dont la portée dépasse les limites de la ville qui veut en faire l'application.

Ce sont des principes qui font violence aux sentiments de respect, de justice et de reconnaissance que nous devons professer pour des personnes et des institutions consacrées au service de la nation, qu'on la prenne en bloc ou dans chacun des individus dont elle est composée. Dans certains cas, les services sont tellement publics et déterminés qu'il devient suprèmement illogique de les taxer. C'est comme si la municipalité voulait imposer ses propres édifices.

Si Montréal opérait cette prétendue *réforme*, ce serait un exemple qui briserait la digue qui, jusqu'aujourd'hui, a retenu dans leurs bornes naturelles des idées subversives de l'ordre chrétiennement social. De là, ces idées, comme un flot alarmant, se répandraient vite par tout le pays.

Cet aspect de la question nous autorise à nous en préoccuper.

Nous espérons que les esprits dirigeants de Montréal se rendront aux représentations qui leur ont été faites par Mgr. Bruchési, par une portion de la presse et par beaucoup d'hommes influents. Il serait malheureux qu'un si funeste exemple partit de la ville métropolitaine du pays.

LES MISSIONS DU KLONDIKE

Il y a au Klondyke, district du Yukon Canadien, trois Rév. Pères Oblats de Marie Immaculée, un Rév. Père Jésuite, qui quittera au printemps pour retourner dans l'Alaska, un prêtre séculier et un frère convers Oblat.

Le Rév. Père Gendreau est le supérieur des missions de ce district; il a sous sa direction les Rév. Pères Desmarais et Lefebvre, O. M. I., et aussi un prêtre séculier du diocèse de St-Boniface, M. l'abbé Corbeil, ancien missionnaire colonisateur et neveu de Mgr Routhier et de M. le Juge Routhier.

Le Rév. Père Gendreau, bien qu'âgé de 64 ans et accoutumé à tout le comfort de la vie civilisée, a bien voulu se dévouer pour travailler au salut des âmes dans ce pays perdu.

C'est un missionnaire plein de générosité, qui a occupé un poste de confiance au Collège de St-Hyacinthe avant que d'entrer chez les Rév. Pères Oblats. Comme procureur à l'Université d'Ottawa, il a donné des preuves de son habileté d'administrateur.

Le Rév. Père Desmarais est un ancien missionnaire du MacKenzie; il a vécu longtemps aux Etats-Unis et il est brisé à tous les genres de misères de la vie apostolique.

Le Rév. Père Lefebvre, quoique plus jeune, est aussi un rude missionnaire. Il a été le compagnon du Rév. Père Giroux (senior) au milieu des Loucheux et des Esquimaults de l'Extrême Nord.

Monsieur l'abbé Corbeil, littérateur à ses heures, est aussi un missionnaire intrépide.

Le Rév. frère Dumas est un bon canadien habile à manier la hache et tous les autres instruments qui servent à travailler le bois ou le fer.

Voilà les hommes de Dieu qui vont devenir les convertisseurs et les consolateurs d'un grand nombre de nos compatriotes. Pendant que d'autres courent à la poursuite de l'or, eux iront à la conquête des âmes. C'est une gloire et une bénédiction pour notre pays en même temps que pour la congrégation des Révs Pères Oblats, qui n'est étrangère à aucun dévouement.

Gloire et honneur aussi aux Révdes Sœurs de Ste-Anne de Lachine, qui partagent les labeurs des missionnaires; elles sont les dignes émules de nos intrépides Sœurs Grises.

L'AVENIR DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Nous donnons aujourd'hui un article de la *Presse*, de Holyoke, sur l'avenir des Canadiens-Français aux Etats-Unis. Publiant l'article en question, notre confrère, le *Journal de Waterloo*, l'accompagnait de ces judicieuses remarques:

....

"Les aveux que fait notre confrère franco-américain ne manqueront pas de créer une sensation pénible dans l'esprit de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la race canadienne-française. L'état de choses regrettable exposé ici par le journal de Holyoke, nous l'avons fait voir nous-même à plusieurs reprises; aujourd'hui nous voyons nos dires appuyés par une voix autorisée, puisque c'est un journal même des Etats-Unis, un organe de ces compatriotes dont la patrie pleure l'absence, qui jette le cri d'alarme. Et encore croyons-nous que le journal en question ne dit qu'une partie de la vérité. Il nous montre bien le danger, pour nos co-nationaux établis aux Etats-Unis, de perdre leur belle langue française; mais il y a aussi, ce dont il ne parle pas, celui de perdre leur foi. ce qui est un malheur beaucoup plus grand, ce qui serait une perte irréparable."

Plus encore que la communauté de race et d'origine, la langue est le lien qui unit les individus et forme les nationalités ou les groupes divers. Ainsi donc, se demander si les Canadiens ont un avenir en tant que race aux Etats-Unis, c'est rechercher s'ils peuvent conserver la langue française et la transmettre à leurs enfants.

Jetons un coup d'œil sur ce qui se passe autour de nous. Les Canadiens nés au Canada parlent le français entre eux, autant par attachement à leur langue maternelle que parce qu'ils la parlent plus facilement que l'anglais. Leurs enfants venus jeunes aux Etats-Unis ou qui y sont nés parlent encore le français, mais ils possèdent bien mieux l'anglais, qui est la langue officielle et courante du pays, et beaucoup ne parlent français que lorsqu'ils y sont absolument forcés.

Dans de telles conditions, il est facile de prévoir que la connaissance et l'usage du français déclineront de plus en plus avec chaque génération successive. Il ne peut donc y avoir progrès et, pour compenser les pertes ainsi encourues, on ne saurait compter sur l'émigration de la province de Québec, car elle a nécessairement ses limites.

C'est au foyer domestique, à l'église, dans nos sociétés nationales et dans nos écoles paroissiales que la langue française doit se réfugier. C'est là qu'elle trouve un milieu plus ou moins favorable à sa conservation et à son développement.

Le foyer domestique est le royaume de la femme. La femme canadienne y maintient la langue française et les traditions qu'elle a reçues au Canada.

Les filles feront de même, mais a un moindre degré, car l'influence française qui chez les mères était la première, passe au second rang chez les filles. ou si l'on veut chez les petites-filles, qui ne peuvent échapper aux influences de leur entourage.

Nos prêtres canadiens font œuvre à la fois religieuse et patriotique en maintenant le français dans leurs églises et leurs écoles paroissiales, et certainement si cela ne dépendait que d'eux, notre langue s'y maintiendrait et s'y développerait tout à son aise; malheureusement pour nous, les évêques qui considèrent l'usage du français comme provisoire, sont loin de vouloir en favoriser la propagation par l'église et par l'école.

Dans nos sociétés nationales, nous sommes tout à fait chez nous, et il semblerait qu'elles dussent être comme autant de foyers ardents de la propagation de notre langue. Elles le sont certainement, mais pas autant qu'on voudrait les voir l'être, car loin de s'accroître, leur importance semble vouloir diminuer de plus en plus chaque jour.

Ainsi donc rien dans l'état actuel des choses ne nous promet le maintien et la propagation de la langue française, à moins que nous ne voyions pas au delà de notre existence et que nous ne disions: Après nous, le déluge! Nos foyers, nos églises, nos écoles nos sociétés nationales sont une preuve éclatante de notre bonne volonté, des efforts généreux que nous faisons pour conserver sur un sol étranger le glorieux héritage que nous tenons de nos ancêtres: cependant, s'ils représentent actuellement tout ce dont nous sommes capables, nous n'arriverons jamais à notre but.

Reste la question de savoir si nous pouvons mieux faire ou faire davantage, Lorsqu'on veut atteindre un but difficile comme celui que nous poursuivons, il est imprudent de ne pas mettre en jeu toutes les forces dont on peut disposer et de s'endormir dans une fausse sécurité. Il est dangereux de prendre ses désirs pour des réalités et de belles phrases débitées avec emphase dans les grandes circonstances comme des faits réels. Il faut examiner les faits froidement et en tirer les leçons et les avis qu'ils nous donnent, s'arracher à ses illusions et prendre les moyens nécéssaires pour arriver au but qu'on se propose.

La Presse de Holyoke.

On prétend aujourd'hui que la guerre n'éclatera pas entre la France et l'Angleterre, mais entre l'Angleterre et la Russie et que les affaires d'Orient seraient la cause du conflit.

CONFERENCE ANTI-ANARCHISTE

Le secrétaire d'Etat Canovaro, en Italie, vient d'adresser, au nom de son gouvernement, une note aux puissances étrangères les invitant à une conférence anti-anarchiste.

Ce gouvernement fait bien de prendre l'initiative d'un tel mouvement, lui qui, par ses lois antireligieuses, a laissé s'infiltrer chez le peuple italien cet esprit de révolte qui a produit une légion de brigands et a valu à la société des assassins assez audacieux pour aller, à cinq ans de distance seulement, poignarder deux chefs d'Etat.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Magnan O. M. I, demeure maintenant à Piguis.

Le R. M. Jubinville, curé de St-Adolphe était à St-Boniface hier.,

M. l'abbé Giroux, curé de Ste-Anne des Chênes, était à l'Archevêché mercredi dernier.

Sa Grandeur Mgr Langevien était au Portage du Rat dimanche dernier. Elle était de retour ici lundi soir.

—Nous regrettons d'apprendre que le R. P. Dorais, O M. I. Directeur de l'Ecole Industrielle ici, est au lit avec un fort rhume.

Sa Sainteté Léon XIII vient de terminer uu nouveau poème latin intitulé: "Chant du siécle."

Il sera publié en même temps que son encyclique contre l'anarchie.

La Rvde Mère Ollivier, Supérieure Générale des SS. de Jésus Marie, accompagnée de la Revde Mère Martin, est partie hier soir pour visiter les maisons de l'Ordre dans l Orégon et la Californie.

A. C. B. M.

A la dernière assemblée de la succursale No. 230, de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, teuue à St-Boniface, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1899.

Président: Frère A. Phaneuf; 1er Vice-Prés., Frère A. Marion; 2em Vice-Prés., Frère I. J. Lavoie; Secrétaire-Archiviste., Frère Joseph Bernier; Assistant Secrétaire-Archiviste, Frère J. A. Cusson; trésorier., Frère L J. Collin; Com.-ordonnateurs., Frère I. Leclair; Sentinel., Frère Thomas Beaulieu; Syndics: les Frères L Gagné, L. Laurendeau et A. Lemieux.

Le Président sortant de charge, Frère Joseph Lecomte, est promu au grade de Chancelier.

L'élection du Secrétaire-Financier est remise à l'assemblée prochaine.

—Quarante-quatre immigrants sont arrivés de l'Est la semaine dernière. Parmi tous ces immigrants, il n'y en avait pas plus de cinq de la même nationalité.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement Fédéral à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la "The Canada Accident Assurance Company," afin de permettre à la dite Compagnie de faire des affaires d assurances contre la maladie et autres.

HATTON & MCLENNAN,
Solliciteurs des requérants,
Montréal, 25 oct., 1898. 2-11-9.

ECOLE D'INDUSTRIE LAITIERE

Des cours spéciaux d'instruction sur l'industrie laitière s'ouvriront à Winnipeg le 4 janvier prochain, pour se continuer jusqu'à la fin de mars, 1899.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce sujet important.

Notre province est particulièrement favorable au développement de l'industrie laitière. Ce sont des canadiens-français qui les premiers l'ont ici pratiquée : MM. Hébert et Perras à Saint-François-Xavier, Geo. Caron, à Saint-Charles, et S. M. Barré à Saint-Pierre, ont été les pionniers de cette industrie au Manitoba. La première fondation date de 1885, la seconde de 1886, et la troisième de 1887.

Les cours de l'école de beurrerie sont gratuits. Les élèves n'ont à pourvoir qu'aux frais de leur pension, où ils veulent et comme ils veulent, en dehors de l'école.

Ils se divisent en deux parties. La première est ouverte aux personnes qui, faisant leur beurre elles-mêmes, désirent se perfectionner. Ce cours peut se prendre en entier, du 4 janvier au 30 du même mois ; ou, par partie, commençant aux dates suivantes : le 4, le 9, le 16 et le 23 janvier 1899.

Les cours pour la confection du beurre ou du fromage, dans les établissements co-opératifs, sont de quatre semaines. Il y en a deux, le premier commençant au premier février prochain, et le second, au 1er mars. A la fin des cours, on donne des certificats d'aptitude à ceux qui les méritent.

Aux cours concernant la fabrication du beurre à la ferme, tout le monde peut être admis. Aux autres cours sont admises les personnes agées d'au moins 16 ans et ayant déjà travaillé pendant une saison dans une beurrerie ou fromagerie, ou ayant suivi précédemment l'un des cours de l'école.

Nous engageons fortement notre population agricole à prendre avantage de cette instruction, qui lui est offerte gratuitement.

Il importe de pouvoir mettre sur le marché un article excellent. Pour l'exportation, le beurre et le fromage ne doivent pas seulement être de bonne qualité. Il faut aussi viser à l'uniformité dans la couleur, dans l'empaquetage, dans l'apparence généralement ; c'est par tout cela que la bonne réputation d'un pays producteur s'établit sur les marchés étrangers. On peut atteindre cette perfection en suivant des cours comme ceux que nous recommandons ici.

Tout fertile qu'est le sol de notre province, il ne faut pas négliger les autres ressources que celle-ci nous offre.

On peut obtenir tous les renseignements dont on pourrait avoir besoin en s'adressant à M. C. C. Macdonald, au département de l'agriculture (Dairy branch) à Winnipeg.

CONDOLEANCES

Proposé par le frère J. A. Prendergast, appuyé par le frère J. Ernest Cyr :

Que la Cour a appris avec chagrin la mort du frère Arcadius Marcoux.

Qu'un vote de condoléances soit passé en faveur de la famille éplorée et en faveur du frère Cléophas Marcoux, frère du défunt.

Proposé par le V. C. R, que le vote soit pris debout. Adopté.

Proposé par l'ancien Chef Ranger, appuyé par le frère Isaïe Lavoie :

Que la somme de $25 soit votée en faveur de la veuve du frère defunt, pour payer les frais des funérailles.

Proposé par l'ancien C. R., appuyé par le frère David Seney :

Que la charte de la cour soit drapée de deuil pendant 40 jours, en témoignage d'estime pour le frère défunt.

Proposé par le frère Isaïe Lavoie, appuyé par le frère A. Phaneuf :

Que la cour assiste en corps aux funérailles du frère défunt.

Proposé par le frère Med. Cyr, appuyé par le frère Jean Villiers :

Q'une copie des résolutions ci-hautes soit expédiée à la famille du défunt, au journal *Le Manitoba* et au journal *L'Echo de Manitoba*. Adopté.

AU COLLEGE

Les élèves du collège de St-Boniface ont donné, jeudi dernier, une de ces soirées auxquelles ils nous ont habitues depuis longtemps et qu'ils savent toujours faire si intéressantes.

Ils ont, dans la "La Cagnotte" présenté à leur auditoire le spectacle fort comique de quelques bons provinciaux qui se font fête d'aller dépenser, en un voyage d'agrément à Paris, une somme d'argent amassée au jeu, sou par sou, au cours d'une année. Peu habitués à la grande ville, leur inexpérience leur fait commettre à chaque pas des balourdises qui les entraînent dans les plus fâcheuses aventures.

C'est d'abord un restaurateur qui abuse de leur naïveté et exige pour leur consommation une somme exhorbitante, que naturellement, à grand tapage et avec force récriminations, ils refusent de payer. Conduits pour ce fait en cour de police, les pauvres gens sont dans un tel embarras et éprouvent tant de difficultés à rendre compte de leurs actes que le commissaire les prend pour des cambrioleurs et les fait conduire au poste.

Le hasard veut que l'inattention du cocher leur permette de sauter à bas de la voiture qui les traîne à la prison. Une fois descendus de voiture, ils se trouvent seuls sur le pavé de Paris, sans argent, ne connaissant personne, ne sachant comment se tirer de cette pénible position, lorsqu'un jeune notaire, qui courtise la fille du chef de la bande, arrive à leur secours, saisit ce moment critique pour se faire agréer du père, et ramène à leur village les infortunés voyageurs qui n'ont plus du tout envie de venir visiter les beautés de Paris. Chambourcy, le principal personnage de La Ferté-Sous-Jouarre, l'homme de ressources qui guide ses compagnons à travers la grand ville, a été représenté par M. Ph Beaubien un jeune débutant dont le succès en cette circonstance fait beaucoup espérer pour l'avenir. Léonide, frère de Chambourcy, a eu un interprète habile dans la personne de M. T. Plamondon. Nous avons aussi beaucoup admiré M. J. Magnan et M. H Hogue, jouant les rôles du fermier Colladan et du pharmacien Cordenbois, lesquels avec l'aimable notaire, M. Félix Renaudie rendu par M. R. Lagimodière, forment la liste des cinq provinciaux qui vont à Paris. M. N. Bellavance, dans le rôle de Sylvain, fils de Colladan, a créé beaucoup d'intérêt chez l'auditoire ; de même M. L Laliberté, qui a si bien personnifié, dans maître Béchut, le fonctionnaire consciencieux. Notons encore MM. J. L'Evêque, J. Guay, P. Chénier et E. Migneault, lesquels se sont parfaitement acquittés des leurs rôles de restaurateurs et d'agents de la force publique.

Le R. P Carrière, qui a préparé les acteurs, doit être félicité de ce succès auquel il a si largement contribué.

"The Story of the Bridge Keeper," The orange and the Green" et "The Black-boot", déclamations fort belles, ont été dite avec une aisance et un naturel parfaits par MM Jos. Arsenault, James Clarke et J P. Poitras.

Les chœurs qui se sont fait entendre dans les entr'actes et dirigés par le P. P. Vandandaigue, ont été sympathiques et puissants. M. Albert Bétournay présidait au piano.

Qu'il nous soit permis de féliciter et de remercier, au nom du public, le collège de Saint-Boniface et ses élèves pour cette magnifique soirée.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Tous les ronds à patiner sont maintenant ouverts à Winnipeg.

—Fête civique demain à l'occasion du "Thanksgiving day".

—On parle d'établir une société protectrice des animaux à Winnipeg !!!

—Madame Varaignes, belge, est morte subitement la semaine dernière à Saint-Boniface.

—Un service régulier semi-hebdomadaire commencera lundi prochain, sur la nouvelle ligne Southeastern.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbault qui paraît sur notre 3ième page. 50

—Paul Brown, le nègre meurtrier qui a été condamné à mort aux dernières assises paraît indifférent sur le sort qui l'attend au mois de décembre prochain. Il ne parle plus cependant de son désir d'écrire une histoire universelle...

—A l'occasion du départ de M. Félicien Dussault, pour Montréal, ses amis lui ont donné hier soir un send-off très sympathique en même temps qu'un porte-manteau de voyage bien garni.

Nous lui souhaitons aussi bon voyage et succès.

—La nomination des candidats aux fonctions municipales est fixée à mercredi prochain. Il est probable qu'il n'y aura pas de contestation. Cela paraît être le désir de la plupart des électeurs que les membres du conseil sortant de charge soient réélus par acclamation.

—M. Geo. Adam officier-rapporteur dans le récent plébiscite, pour la Province, a reçu les fonds nécessaires d'Ottawa pour couvrir les dépenses occasionnées par ce plébiscite. Les officiers rapporteurs locaux peuvent lui présenter leur note, à son bureau, 462 Main Street.

—Son Honneur le maire A. J. Andrews, de Winnipeg, est arrivé d'Angleterre jeudi dernier. Il a présenté lundi dernier un rapport officiel de la mission que lui avait confiée Winnipeg. On croit généralement que lors des prochaines élections municipales il sera réélu par acclamation, maire de la ville.

—M. M. Barré, bijoutiers, ouvriront leur nouveau magasin, à Winnipeg, vendredi après-midi. L'on se rappelle qu'un désastreux incendie détruisait il y a un an, le local occupé par M. M. Barré. Un nouveau bloc a remplacé l'ancien et permet à nos bijoutiers canadiens de reprendre leur commerce sur une grande échelle.

—Dix chars de fromage, représentant une valeur de $25.000 ont été importés à Manitoba cette année ; de même pour environ $29.000 de beurre. Voilà donc une somme de $54.000, qui au lieu de sortir du pays aurait pu aller à nos cultivateurs. La fabrication du beurre et du fromage sont des industries importantes à développer ici.

Situé à côté du nouveau et splendide bloc McIntyre, dans la parti commerciale de la ville, leur établissement est, dans cette ligne, le plus beau de la province. Ceci fait honneur à l'esprit d'initiative de ces Canadiens-français et leur donne droit à l'encouragement de leurs compatriotes. Nous croyons savoir que M. M. Barré seront particulièrement heureux de rencontrer la population canadienne-française à l'ouverture de leur magasin.

Il est rumeur qu'une ligne de chemin de fer directe sera construite entre Winnipeg et Duluth. Le *Northern Pacific* construirait cette ligne.

—Les billets d'excursion pour Québec sur le Northern Pacific Railway seront bons pour trois mois, à partir du 5 décembre au 31 du même mois.

Grâce à ses excellentes connexions avec le Grand Tronc et les autres lignes de l'Est, son service rapide et de première classe, cette ligne peut sans doute compter comme d'habitude sur une grande partie du traffic de cette saison.

—M. Vézina Couture, propriétaire de l'Hôtel St-Boniface, désire annoncer à ceux qui ont besoin de bons chevaux qu'il peuvent s'en procurer à de très bonnes conditions en allant le voir. Il achète et vend des animaux aux plus bas prix du du marché. Il échange aussi des chevaux contre d'autres annimaux. Si vous voulez faire de bonnes affaires, allez le voir. 1—2

—Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. J. C. Auger, jusqu'ici clerc au bureau des Douanes, a été promu à la position de chef de département qui vient d'être créé dans cette branche du cervice civil, comme Inspecteur des magasins et reviseur des entrées.

M Auger doit cette promotion à son assiduité et à son travail. Nous le félicitons bien sincèrement.

—Le carbure de calcium, dont on se sert pour la fabrication du gaz acétylène, est rare depuis quelques temps dans la province.

Il y a trois ans, lorsqu'on a commencé à éclairer a l'acétylène, une tonne de carbure seulement a été dépensée : mais cette manière d'éclairer a pris, depuis, un tel développement que Manitoba à lui seul emploierait plusieurs centaines de tonnes, s'il pouvait les trouver.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

St-Francois-Xavier.

Mardi dernier, M. Edmond McConghan conduisait à l'autel Melle E. LaMothe. Le R M. Kavanagh a béni la mariage, auquel assistait un grand nombre de parents et d'amis.

Il y eut dans la soirée grand bal chez les parents de la mariée. Inutile de vous dire l'hospitalité large et gracieuse que nous avons reçue.

M McConghan est un marchand bien établi qui est fort estimé dans la paroisse.

—M. P. Breland, dont vous parliez dans votre dernier numéro ne souffrira pas de l'accident dont il a été la victime à Winnipeg.

Lac des Chenes

La fromagerie de M. J. P. O. Allaire a produit cette année 58,000 lbs de fromage. Le tout a pu être à 8¾ cts la livre et le profit net donné par chaque vache a été de $20. Voilà ce que peut faire l'industrie laitière sagement conduite.

—Les succès de M. Allaire a frappé les cultivateurs ici et ils se proposent de faire l'acquisition d'un plus grand nombre de vaches.

Saint-Pierre-Jolys

Son Honneur le Juge Prud'homme est venu tenir la Cour ici, mardi dernier.

—Les battages sont très avancés et la récolte est excellente.

—Nous vous avons parlé la semaine dernière, des fromageries de M. Fréchette. Nous croyons devoir ajouter que la paroisse est une de celles où, les cultivateurs possèdent le plus d'animaux,

L'industrie laitière est très florissante ici est une source de confort et un gage assuré et du développement de Saint-Pierre-Jolys.

Saint-Laurent

La résidence des RR. PP. Oblats qui avait brûlé en février dernier, est maintenant remplacée par une construction plus vaste et plus commode, qui sera terminée sous peu.

—On est aussi à construire un couvent pour les RR. SS. Franciscaines. Cette construction et la précédente sont, pour une bonne part, dues à l'habilité et au travail du R. F. H. Mulvihill O. M. I.

--Notre paroisse avance rapidement et sera un centre important dans cette partie de la province.

DANSE DE ST-GUY

Une affection qui cause beaucoup de desagrements a ses victimes—Winfred Scofield, de Gaspereau, N. E., raconte comment il a obtenu rapidement une guerison radicale.

De l'"Acadien" Wolfvilld, N. E.

Les nouveaux cas de guérison des désordres physiques au moyen des Pilules Roses du Dr Williams qui ont été portés à la connaissance du représentant Acadien de notre journal, lui ont donné une foi sincère dans le pouvoir curatif de ce remède. Cependant l'autre jour il entretenait quelques doutes sur l'histoire qu'on lui racontait d'un jeune homme qui avait été guéri d'une grave et déplorable maladie, par l'usage de deux boîtes seulement de ce puissant remède qui agit comme par miracle. Une guérison aussi remarquablement rapide paraissait chose impossible, même à l'aide des Pilules Roses du Dr Williams : aussi se décida-t-il à s'enquérir du cas. Nous ne mîmes par grand temps à trouver M. Winfred Schofield, de Gaspereau, qui était la personne en question. M. Schofield est un charmant jeune homme de 20 ans, doué d'une intelligence plus qu'ordinaire. Il nous raconta en quelques mots son histoire avec un air de franchise qui dissipait tous nos doutes. Voici ses propres paroles : "Il y a deux ans j'étais pris de la danse de Saint-Guy. Par moments mes doigts se raidissaient et me faisaient échapper tout ce que j'avais dans les mains.

Dans une de ces attaques j'avais à la main une hache, laquelle, en tombant, me fit une vilaine blessure au pied. Pas besoin de dire que je n'osais plus toucher à une hache et j'en étais bientôt rendu à ne pouvoir manier aucun outil. Mon affection, en s'aggravant, me rendait tout travail impossible. Malgré tous les soins imaginables je n'obtenais aucun soulagement. A la fin un de mes voisins, M Fred Fielding, qui avait été guéri par les Pilules Roses du Dr Williams, me conseilla de les essayer et offrit de les payer si elles ne me faisaient pas de bien. L'effet du remède prouva qu'il n'avait rien risqué, car mon état s'améliora dès les premières doses. Après avoir épuisé deux boîtes, ma guérison était parfaite et je n'ai plus eu la moindre atteinte de cette affection. Je suis bien convaincu que je dois entièrement ma guérison aux Pilules Roses du Dr Williams.

Les Pilules Roses du Dr Williams font du sang nouveau, fortifient le système nerveux et chassent la maladie. Dans des centaines de cas elles ont opéré des guérisons après l'insuccès de tous les autres remèdes, ce qui en fait une merveille parmi les triomphes de la science médicale moderne. Les véritables Pilules Roses sont seulement vendues en boîtes portant au long la marque de commerce "Dr William's Pink Pills for Pale People."

Protégez-vous contre l'imposture en refusant toutes pilules dont la boîte ne porte pas la dite marque. En cas de doute, adressez-vous directement à Dr William's Medecine Co, Brockville, Ont., qui vous enverra franco par la poste une boîte pour 50 cts ou six boîtes pour $2 50.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte incorporant "The Canada Plate Glass Assurance Company" aux fins de faire des affaires comme compagnie d'assurance pour les plaques de verre, la dite compagnie ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal.

HATTON & McLENNAN,
Procureurs des requérants.

Montréal le 15 octobre 1898. 2 -19-9

TROUVES Le 14 courant, à Lorette, deux chevaux attelés sur deux roues. Une jument poil rouge ; la patte gauche de derrière, blanche jusqu'au boulet ; les deux pattes de devant ferrées ; une tache blanche sur le front.

Un cheval poil brun ; la patte droite de devant blanche jusqu'à moitié ; les quatre pattes ferrées, une raie blanche sur la face ; le bout de la queue coupée. Venez les chercher chez,

COLIN McDOUGALL,
Lorette, Man.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 22 Novembre 1898.

	$ cts.	$ cts
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Fromage	0 08½	à 0 09
Œufs frais, la doz	0 18	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 13	à 0 14
Patates, le minot	0 35	à 0 40
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb	0 02½	à 0 03
Porc, abattu, par lb	0 06½	à 0 07½
Cochons, vif, par lb	0 05	à 0 05½
Mouton, par lb	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06

GRAINS.

Blé dur; par minot	0 00	à 0 65
Avoine, par minot	0 00	à 0 30
Orge "	0 00	à 0 35

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 05
" Strong Baker	1 85
" Manitoba Baker	1 45
" Imperial Baker	1 35
" Supérieure XXXX	1 15
" Nestor	0 90
Gru, la tonne	11 00
Son, "	4 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 25 à	4 50
Charbon dur	8 00 à	8 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	8 00 à	10 00
Foin pressé, par tonne	0 00 à	0 00

DE PAR LE MONDE

Le Prince de Galles a eu 57 ans il y a quelques jours.

L'impératrice douairière de Chine vient de prohiber la publication des journaux dans tout l'empire.

La presse de St-Pétersbourg est fort irritée contre l'Angleterre et désapprouve unanimement le règlement de la question de Fachoda.

Les dépenses de Greater New-York pour l'année prochaine, s'élèveront à $86,520,082. Les dépenses du Canada s'élèvent à peine à la moitié de ce montant.

Le coût d'un appareil de chauffage pour le Vatican, capable de chauffer ses milliers de chambres, serait d'au moins $180,000, d'après le plus bas soumissionnaire.

Les journaux anglais disent que l'évacuation de Fachoda est seulement un à compte donné à la satisfaction complète à laquelle s'attend la Grande Bretagne.

On annonce que le sultan de Turquie a permis à l'empereur d'Allemagne d'établir une colonie allemande sur la frontière de de Tripoli, afin de se protéger contre les prétentions de la France.

Un journal de Chicago annonce la fusion en un syndicat au capital de $10,000,000, de 24 des principales scieries et raboteuses des Etats du Wisconsin, Illinois, Michigan, Minnesota et Iowa.

Nous lisons dans le *Free Press* (Winnipeg) du 15 courant: Un recensement scolaire pris récemment à Philadelphie établit qu'il y a dans cette ville 10,000 enfants en âge d'aller à l'école qui ne la fréquentent point.

On signale la mort, à l'hôpital de Salinas, Californie, d'un sieur Pardo Lucero, âgé de 125 ans. Les archives des missions de Los Angelos et de Soledad établissent, parait-il, d'une façon certaine l'âge de M Lucero.

Mme Hyacinthe Loyson, l'américaine qui a épousé le carme défroqué, organise une croisade contre l'immoralité parmi les femmes des harems d'Algérie! Il est permis de douter de l'efficacité de cette prédication.

La semaine dernière on a vendu aux enchères publiques, aux prix de $1,000, un gilet de soie bleu azur porté par le roi Charles I, le jour de son exécution. Le vêtement porte d'abondantes et grandes taches de sang.

L'amiral Schley ayant demandé à être maintenu dans le service actif, le commandement de l'escadre d'Europe, lui a été promis. Cette escadre sera bientôt réorganisée, et se composera des plus beaux spécimens de croiseurs de la flotte des Etats-Unis.

Si la Russie peut réussir à maintenir la paix en Europe durant une centaine d'années encore, alors elle sera en position de dicter ses lois; car sa population sera de 300,000,000 tandis que l'Allemagne ne comptera que 80 millions d'âmes et la France, 50 millions.

La "Patrie" de Paris a eu l'heureuse idée d'ouvrir une souscription pour offrir une épée d'honneur au commandant Marchand, qui a si vaillamment porté à Fachoda le drapeau de la France. Plusieurs journaux s'associent à cette idée, qui ne peut manquer d'obtenir un beau succès.

Les cinq juges de la cour supérieure de Puerto Rico ont prêté le serment d'allégeance aux Etats-Unis. Ces magistrats feront prêter le même serment à leurs subordonnés. Les juges espagnols qui ne voudront pas prêter le serment d'allégeance aux Etat-Unis seront renvoyés en Espagne.

La lumière se fait sur les causes des défaites si lamentables des Espagnols dans la récente guerre. Cervera et Toral, lorsqu'ils se sont rendus, n'avaient réellement rien de mieux à faire. Les cartouches dont se servaient leurs soldats consistaient en une enveloppe de fer remplie d'un mélange de poil et de poudre. Le boulet n'était ni d'airain ni de plomb, mais de bois. Evidemment, le bureau d'ordonnance de la marine espagnole s'en est laissé imposer par quelqu'un de ses fournisseurs.

Le "Daily Mail" annonce que le gouvernement français fera construire, en 1899, deux navires de guerre de 14,500 tonnes chacun, avec un armement puissant; deux croiseurs de 4,000 tonnes chacun, deux gros contre-torpilleurs et onze torpilleurs.

La compagnie française transatlantique vient d'intenter une poursuite contre les propriétaires du steamer anglais "Cromartyshire" en recouvrement de $2,500,000 valeur du paquebot français la "Bourgogne" et de sa cargaison. On se rappelle que la "Bourgogne" a sombré le 4 juillet dernier à la suite d'une collision avec le "Cromartyshire."

On dit, dans les cercles diplomatiques, qu'aussitôt après la conclusion de la paix, avec les Etats-Unis, l'Espagne essaiera de se défaire de toutes ses colonies, et notamment des îles Mariannes et Carolines. On croit que le gouvernement allemand a, d'ores et déjà, fait sonder l'Espagne pour savoir à combien elle évalue ces îles, qui seraient d'une immense valeur pour le commerce de l'empire germanique.

LES MISSIONS DU PERE LACOMBE

Le cercle Notre Dame à Montréal donnera dans les premiers jours de décembre, une grande soirée dramatique, au profit du Rev. Père Lacombe, pour ses missions sauvages du Nord-Ouest. On jouera le grand drame vénitien de Chs. Roy Villars: "Le Gondolier de la Mort".

Pendant les entr'actes, le célèbre missionaire saura intéresser le public par un récit ayant pour titre "Comment on devient chef sauvage".

Il est réellement admirable de voir ce vieillards' occuper de missions avec tant d'activité à un âge où bien d'autres songeraient à prendre un repos bien mérité.

Renfrew Ont.

Une rixe sanglante vient d'avoir lieu entre trois allemands à Arnprior, les deux frères Slit et un nommé Spout. Ce dernier travaillait paisiblement dans sa cour lorsque les deux autres vinrent lui engendrer chicane et finalement en étant venus aux coups assommèrent le malheureux qui fut trouvé sans connaissance par sa femme. Le médecin fut mandé et eut beaucoup de difficulté à le rappeler à la vie.

LES DOUKOBORS

Les Doukobors, dont nous avons parlé la semaine dernière et qui devaient se mettre en route pour le Canada, ces jours derniers, ont été retardés à six semaines, faute de ne pouvoir trouver de vaisseau pour les transporter.

AFFAIRES MUNICIPALES

Municipalité de Montcalm

Abstrait du procès, verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 1er octobre 1898.

Présents: William Fraser préfet, P. R. Pelletier, Louis Ayotte, Aimé Beaubien, Alfred Brûlé, Onésine Lemire, Edward Davis, conseillers.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le Greffier donne la lecture du procès verbal de la dernière réunion, qui est adopté sur motion de M. P. R. Pelletier appuyé par M. Aimé Beaubien.

Brûlé-Ayotte. Que Onésime Lemire soit autorisé à fournir les matériaux nécessaires pour faire un trottoir depuis chez Jacques Parent jusque chez le Docteur, distance d'environ trois cents et quelques pieds, comme celui qui est commencé. Adopté.

Ayotte-Beaubien. Que le Secrétaire trésorier soit autorisé à payer pour la peinture et le peinturage de la salle municipale sur l'ordre du conseiller Brûlé constatant que l'ouvrage a été complété suivant le contrat.

Lemire-Brûlé. Que le Secrétaire trésorier soit autorisé à donner instruction à notre avocat d'insister sur une collection d'au moins 25 pour cent sur le montant des billets de grain de semence, et qu'une réduction de six pour cent soit accordée à ceux qui paieront tout le montant de leur billet. Adopté.

Davis-Ayotte. Que le préfet soit autorisé à assister à la vente de terrains pour taxes, à Winnipeg dans l'intérêt de la Municipalité. Adopté.

Beaubien-Pelletier. Que l'offre de Henry Landry de payer 50 pour cent comptant en plein paiement de ses arrérages de taxes sur le lot 326, non patenté, soit accepté par ce conseil, Adopté.

Beaubien-Pelletier. Que le secrétaire trésorier soit autorisé à voir MM. Trefflé Ricard, Onésime Ricard, Séverin Ricard et P. Gauthier et d'obtenir d'eux un arrangement par écrit au sujet de l'ouverture du chemin traversant le lot 191, que le conseil se propose d'ouvrir. Adopté.

Le président du comité des finances soumet son rapport.

Beaubien-Pelletier Que le rapport du comité des finances soit adopté tel que présenté. Adopté.

Ayotte-Pelletier. Que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire à M. Ramuald Marion, l'informant qu'il ait à rendre compte des scrapers de la Municipalité qu'il avait en main durant le temps qu'a duré sa chargé de grand Voyer. Adopté.

Ayotte-Davis. Que le préfet et le sec. soit autorisés de la part de la Municipalité à décharger le jugement de Antoine Fréchette. Adopté.

Pelletier-Beaubien. Que la demande de M. Onésime Bordeleau, secrétaire trésorier de l'école St-Jean-Baptiste Nord pour la balance de l'octroi Municipal de 1897, soit accordée et que $40.00 soit payées au dit arrondissement. Adopté.

Davis Ayotte. Que le Secrétaire trésorier soit autorisé à payer la balance due aux contracteurs des fossés Rhineland et St-Jean-Baptiste sur certificats de l'ingénieur du gouvernement constatant que l ouvrage est fait suivant le contrat; et à faire application aux Municipalités de Rhineland et de Morris pour le paiement de leurs parts du coût de l'ouvrage tel que permis. Adopté.

Beaubien Pelletier. Que le préfet et le conseiller Davis soient autorisés à faire une inspection du vieux pont entre les sections 9 et 5 connu comme pont Pruyne et à décider ce qu'il est nécessaire de faire au dit pont et de faire faire l'ouvrage immédiatement s'il le jugent àpropos. Adopté.

Pelletier Beaubien. Que le conseil s'ajourne à mardi le 6 de décembre prochain Adopté.

Joseph Babil
Sec. Trésorier Municipalité de Montcalm

—Les premiers écossais s'établirent en Canada après la bataille de Québec, en 1759. Il faisait partie de l'armée de Wolfe. A la paix, on les licencia et ils prirent des terrains autour de Québec.
Les premiers irlandais s'établirent en Canada en 1815.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Arr.	Arr.		Dép.	Dép.
11,00a	1,05p	Winnipeg	1,05p	9,30a
7,55a	12,01a	Morris	2,32p	12,01p
5,15a	11,09a	Emerson	3,23p	2,45p
4,51a	10,55a	Pembina	3,37p	4,15p
10,20p	7,30a	Grand Forks	7,05p	7,05p
1,15p	4,05a	Winnipeg Junction	10,45p	10,30p
	3,50p	Duluth	7,30a	
	8,10p	Minneapolis	6,38a	
	7,30p	St. Paul	7,15a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Lundi. Mercredi. Vendredi. Départ.		Mardi. Jeudi. Samedi. Arrivée.
10,30a	Winnipeg	4,00p
12,15p	Morris	2,20p
11,18p	Roland	1,33p
1,36p	Rosebank	1,07p
1,50p	Miami	12,58p
2,25p	Altamont	12,21p
2,43p	Somerset	12,03p
3,40p	Greenway	11,10a
3,55p	Baldur	10,56a
4,19p	Belmont	10,35a
4,37p	Hilton	10,17a
5,00p	Wawanesa	9,55a
5,23	Rounthwaite	9,34a
6,00	Brandon	Dé9 00a

Prenant effet le 7 déc.—Raccordement direct à Morris avec le train No. 103, allant vers l'ouest, et le train No. 104 allant vers l'est.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Départ.		Arrivée.
4.45 p.m.	Winnipeg	11.15 p.m.
7.30 p.m.	Portage-la-Prairie	8.30 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD

No. 21

(*Suite*)

—Je reste avec Monsieur, dit résolument Baptiste.

Pierre regarda le brave garçon avec beaucoup d'affection, mais lui répondit péremptoirement.

—Non; retire-toi.

—Je vais me tenir au bas de l'escalier de service... c'est qu'il est fort ce gars-là!

—Et moi aussi, affirma Pierre tranquillement.

—Ça c'est vrai.

—Allons va t'en, dit Pierre avec une douce fermeté.

Baptiste disparut

Pierre éteignit les lumières. Les confidences de Baptiste lui avaient causé une impression pénible, mais il ne partageait pas ses craintes, et ne pouvait croire à tant de perversité. L'approche de son départ s'emparait souverainement de toutes ses facultés et ne laissait place à aucun autre sentiment.

Il demeura dans l'ombre, et bientôt s'abandonnant aux chers et doux souvenirs, il leur disait adieu, les retenant encore.

Appuyé dans l'angle, près de la porte du cabinet où il avait été introduit à son arrivée, il écoutait ses pensées lui raconter ce qui l'avait charmé pendant le cours des années laborieuses qui lui semblaient, en ce moment, si vite écoulées. Oh! je parlerai à ma sœur Elisabeth! Je lui confierai...

Le bruit d'une porte lentement ouverte le surprit. C'était la porte du cabinet du maître; un frôlement de la portière, un léger mouvement, accusèrent la présence de quelqu'un qui n'était séparé de Pierre que par l'épais tissu.

Serait-ce M. Devillers... ou Bertreux?

Pierre attendit immobile. Deux heures sonnèrent. Dix minutes s'écoulèrent, lentes comme une nuit d'angoisses. Les portes des études s'ouvrirent presque sans bruit, des pas amortis s'approchèrent et, bientôt, prirent une autre direction. Quelqu'un passa dans le couloir et, de là, pénétra dans le cabinet du maître. Une main audacieuse alluma un bec de gaz, immédiatement assombri; ce jet de flamme, un léger écart de la portière, permirent à Pierre de reconnaître Bertreux. Il avait encore son habit noir, ses gants blancs qu'il ôta tranquillement, puis s'approcha du coffre-fort.

—Que faites vous ici? s'écria M. Devillers, car c'était lui-même qui observait entre les deux portières.

Bertreux leva la tête, pâlit à peine et dit bas et lentement:

—Ah! vous êtes averti. On me l'avait fait entendre, mais je ne croyais pas vos revirements si subits; cependant je les avais prévus et croyais les prévenir. Je me suis fort bien aperçu que vous m'observiez depuis quelques jours et comme je vous observais aussi, je voyais mes chances de remboursement et de réussite s'évanouir. Mais lorsque vous m'avez dit à ce bal, qui n'était pour moi qu'une comédie, que vous me parleriez demain, j'ai compris. Je tenais à vous acquitter... envers moi-même.

—Ce ne serait peut-être pas la première fois que vous détourneriez des sommes à votre profit.

—Il n'y a pas que moi dans l'étude... dit-il d'un air perfide; et ce départ, sans raisons apparentes, peut en avoir de fort graves.

Pendant que vous êtes là, en observation, remuez donc un peu les papiers du bon jeune homme.

Pierre, bien malgré lui, entendait ce dialogue, il frémit, mais demeura immobile, ne voulant pas révéler sa présence.

—Taisez-vous, dit M. Devillers avec indignation, et ne jetez pas votre venin sur une vie sans tache.

Bertreux fit un geste sceptique.

—Vous savez bien, maître, que les dettes de jeu sont sacrées. Vous me devez 100,000 francs, payez-les-moi ou laissez-moi puiser dans la caisse.

—Cet argent n'est pas à moi.

—Bah! vous trouverez bien le moyen de le restituer en l'empruntant à d'autres...

Et marchant vers le coffre-fort, il s'apprêtait à l'ouvrir.

—Si vous faites un pas, j'appelle et vous fais arrêter.

—Ah! ce serait drôle, dit Bertreux en ricanant, cela ne ferait pas honneur à votre étude

Et se campant les mains dans les poches:

—A ma décharge, je dévoilerais des faits qui pourraient vous nuire.

—Allez-vous-en, fit M. Devillers avec violence.

—Pas encore, pas encore. Il me faut l'argent que vous me devez.

Soit, dit M. Devillers, et prenant la petite clef du coffre de métal ciselé qui contenait des valeurs destinées au remploi d'un propre à madame, il ouvrit, réunit quelques liasses de billets de banque et les jeta à Bertreux, qui les mit avec soin dans sa poche.

—Ah! vous avez l'autorisation de madame ou vous vous l'octroyez... Alors, j'exige d'autre argent, dit-il d'un air sombre.

—Non, vous n'aurez ni mon argent, ni mon étude, ni ma fille, vous en êtes indigne.

—Ah! bien entendu, vous me retirez la main de votre adorable fille. Il est vrai, nous ferions mauvais ménage; je ne veux pas changer mes habitudes, et elle ne paraît pas femme à céder. S'il vous plaît, ajouta-t-il d'un air intime et familier, nous ne ferons point de bruit de cette rupture de bans... mais, nonobstant, cela me nuira considérablement. Ma position est brisée; pour la refaire il me faut de l'argent. Allons, dit-il, en s'avancant d'un air de plus en plus sombre, exécutez-vous.

M. Devillers se met alors sur la défensive et se dispose à prendre une arme qu'il avait sur lui, mais Bertreux, de ses deux mains réunies, le saisit à la gorge. Le malheureux notaire se débat, un cri étouffé lui échappe. Pierre s'élance, étreint de ses bras vigoureux le misérable, le jette au loin. Il rampe un moment à terre et s'enfuit. Baptiste le voit traverser le jardin, gagner la petite porte et disparaître.

Pierre s'approche de M. Devillers et lui prodigue ses soins.

Enfin... il respire, ouvre les yeux, regarde, et reconnaît Pierre Bernard penché vers lui.

—Vous étiez là, balbutia-t-il?

J'achevais un travail, répondit respectueusement Pierre, j'ai entendu un cri... et...

—Vous m'avez sauvé la vie. Merci...Le misérable!...

Pierre fit un signe affirmatif.

—Vous n'en parlerez jamais?

—Je vous le promets, dit Pierre; et tout ému, s'inclinant, il posa ses lèvres sur la main de M. Devillers, en murmurant: Jamais.

—C'est bien! Maintenant aidez-moi; je veux monter à ma chambre. Ne sonnez pas. Que ma femme ignore cette triste scène... le hazard...

—Ou la providence, pensa Pierre.

—Le hazard vous a fait dépositaire de ce honteux secret; gardez le plus absolu silence. Je le crois... je puis avoir confiance en vous.

Tous les deux montaient lentement l'escalier. Arrivés au vestibule du premier étage où les chambres s'ouvraient, M. Devillers passa devant la porte d'Étiennette. Il passa sans voir la jeune fille, pâle comme sa couronne de roses blanches et soutenue par sa mère,

Le bruit des pas, affaibli cependant par les tapis, lui fit tourner la tête. Elle aperçut son père au bras de Pierre Bernard, dont le doux et beau visage était incliné vers M. Devillers, avec une expression tout à la fois tendre, filiale et respectueuse.

Ce fut comme une vision. Étiennette le croyant parti; car déjà l'aurore colorait les grandes glaces sans tain qui servaient de fenêtres.

(*A Suivre*)